5-FT-LX565-BLEU653-09-08:- 30/09/08 9:57 Page 1

LX565

CECIL s'engage à vous proposer des produits haute technologie répondant aux directives européennes et à vos attentes en terme de qualité, de résultats et de performances environnementales. Pour cela, CECIL s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie, des usines ISO 14001 qui maîtrisent à 100% leurs rejets et des matières premières sélectionnées pour leur efficacité et leur faible impact sur l'environnement.

INDICE 65

Lasure
PROTECTION TOTALE

NOUVELLE TECHNOLOGIE ANTI-UV

- Ecran total : conserve la teinte d'origine
- Résiste aux conditions extrêmes mer/montagne

TECHNOLOGIE PROCONFORT

Une formulation phase aqueuse issue de notre R&D qui allie haute technicité, confort d'utilisation et respect de l'environnement. Un produit qui vous respecte et préserve votre cadre de vie.

CARACTÉRISTIQUES

Prêt à l'emploi

Aspect en pot : Laiteux

Aspect du film : Satiné

Viscosité : gel onctueux

Densité : 1.04 +/- 0.02 selon les teintes

Extrait sec % : 38 +/- 2% selon les teintes

Type de résine : Acrylique auto réticulable

Pigments : Oxydes de fer

Teintes : Incolore spécial extérieur + tons bois Clairs. (teintes miscibles entre elles)

Utilisation : Intérieur/Extérieur (incolore spécial extérieur)

Point éclair : Néant

Conditionnement : 1L - 5L - 10L

Stockage :
Conditions : 5°C < T°C < 35°C
Conserver dans son emballage hermétique d'origine

CRAINT LE GEL

FONCTIONS

Issue de l'expertise et de l'innovation des Laboratoires de **CECIL,** la lasure **LX565** est spécialement étudiée pour décorer et protéger tous les **bois extérieurs sous EXPOSITIONS EXTREMES aux intempéries et aux UV** (exposition plein sud/situation mer/montagne/ subtropicale...).

Elle est formulée avec des matières 1re issues des dernières technologies dans la résistance aux UV. **Elle contient des agents ABSORBEURS d'UV et ANTI OXYDANTS qui arrêtent les rayons du soleil et la photo dégradation du film : le bois garde sa teinte d'origine, son aspect satiné.**

Son mélange de résines de très haute qualité apporte des propriétés au film : souplesse pour résister aux variations dimensionnelles du bois, imperméabilité et résistance pour créer **un écran total à l'eau, aux intempéries et aux UV.**

Formulée pour une application très facile, **elle offre une parfaite glisse sous pinceau,** sans cordage ni coulures.

Son séchage rapide permet d'appliquer **deux couches dans la journée.**

La lasure de finition LX565 permet d'obtenir une PROTECTION TOTALE sur tous types de bois (bardages, chalets, portes, volets, fenêtres, charpentes, ...)**, en rénovation et sur bois neufs (système avec la lasure D'IMPREGNATION : LX500).**

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi. Bien remuer avant usage. L'aspect laiteux dans le pot disparait lors de l'application.

SUR BOIS NEUFS ou REMIS A NEUF (résineux, exotiques et feuillus) :

Il est recommandé d'appliquer, au préalable, un traitement des bois fongicide, insecticide, en phase aqueuse, sur toutes les faces du bois.

Appliquer en 1re couche la lasure d'IMPREGNATION LX 500 pour renforcer l'accroche et la tenue du système complet.

Puis appliquer 2 couches de lasure LX565, selon les prescriptions du DTU 59.1, pour une bonne durabilité.

SUR BOIS ANCIENS :

Sur bois très abimés : les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.
Entretien courant : Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égrenage des lasures anciennes.

Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure se dégrade.

Conseil Pro :
LE SYSTEME PRO : sur tous les bois neufs, appliquer une lasure d'imprégnation **LX 500 pour renforcer l'accrochage.**

Matériel d'application :
Pistolet, pinceau.

Consommation :
14 à 16 m² par litre en 1 couche.

Séchage : (20°C - HR : 65 %)
Hors poussière : 30 mn..
Entre couches : 2 h.
Complet : 24 h.

Nettoyage du matériel :
Eau, immédiatement après usage.

Conditions d'application :
Ne pas appliquer par temps de pluie.
Ne pas appliquer à des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C.

INFORMATIONS

La directive COV (2004/42/CE) est une directive européenne qui a pour but de réduire les émissions de solvants dans l'air. Elle fixe les teneurs maximales en Composés Organiques Volatils dans les peintures et vernis. Cette directive est applicable depuis 2007 et les teneurs maximales seront abaissées en 2010.

La lasure LX565 est conforme à la directive COV 2010.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Refermer hermétiquement l'emballage après usage.

Fiche de données de sécurité disponible sur **www.quickfds.com.**

Ce produit satisfait aux besoins d'une démarche HQE : FDES disponible sur demande.

Les renseignements techniques fournis sont issus de notre propre expérience pour une utilisation selon les normes en vigueur. Ces informations ne peuvent être considérées comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.

Le système PRO CECIL

1 BOIS NEUFS

- Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer au préalable, un traitement des bois, fongicide et insecticide, en phase aqueuse TX203, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les « bois de bout », et les parties horizontales en rétention d'eau.
- L'application au préalable d'un produit de traitement des bois TX203 permet d'améliorer nettement la durabilité des lasures dans le temps.

Sur bois neufs, LE SYSTEME PRO CECIL répond au DTU 59.1 pour assurer une décoration et une protection durable des bois contre les intempéries et les UV du soleil

➔ **ETAPE 1 : 1 couche de lasure d'IMPREGNATION LX500**

➔ **ETAPE 2 : 2 couches de lasure de FINITION**

LX515		LX530		LX545		LX565
INDICE 15	OU	INDICE 30	OU	INDICE 45	OU	INDICE 65

Choisir l'indice de Protection adéquat en fonction de l'exposition des bois à protéger

2 BOIS ANCIENS

- Si les bois sont attaqués, appliquer un traitement curatif par injection et badigeonnage.
- **Sur bois très abimés :** les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.
- **Entretien courant :** Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égrenage des lasures anciennes.
- Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure se dégrade.

3 CHOIX DE LA LASURE DE FINITION

CECIL définit, suivant l'exposition des bois, un **INDICE*** de **PROTECTION** pour chaque lasure.

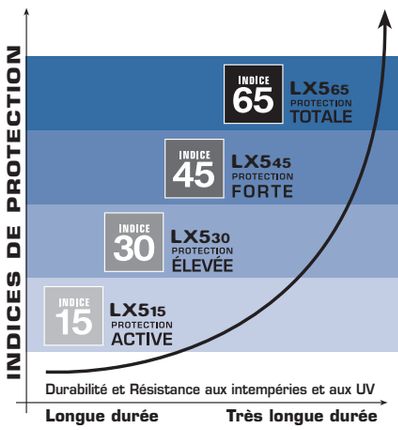
INDICES DE PROTECTION
INDICE 65 LX565 PROTECTION TOTALE
INDICE 45 LX545 PROTECTION FORTE
INDICE 30 LX530 PROTECTION ÉLEVÉE
INDICE 15 LX515 PROTECTION ACTIVE
Durabilité et Résistance aux intempéries et aux UV
Longue durée
Très longue durée

GUIDE DE CHOIX

Exposition UV et intempéries	BOIS NEUFS	BOIS ANCIENS
EXTRÊME	LX500 + LX565	LX565
FORTE	LX500 + LX545	LX545
ÉLEVÉE	LX500 + LX530	LX530
MODÉRÉE	LX500 + LX515	LX515

* Ces indices sont établis grâce à des tests normalisés de vieillissement accéléré des lasures : QUV Test, qui mesurent la résistance à l'usure du film de lasure (perte de brillance, évolution de la teinte, farinage du film, craquelage, …)

Cecil PROFESSIONNEL

n.navarre graphiste(s) 04 78 28 55 44 // REV 0 - 09/08